

BULLETIN D'ADHESION 2021-2022

Familles Rurales de PONTAVERT

site web : <https://www.familles-rurales-pontavert.com/>

Philippe : 06.03.56.18.37

mail : watacha.familles.rurales@gmail.com

Nom de l'adhérent :

Prénom :

Nom du tuteur légal si mineur :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

Mail :

@

Tel fixe :

Tel mobile :

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'association dénommée : Familles Rurales de PONTAVERT, pour la saison 2021-2022, du 01/09/2021 au 31/08/2022 pour (cocher la ou les activité(s) choisie(s):

- Art du cirque (5/10 ans) 80€
- Fitness (adulte) 80€
- Pilates (adulte) 80€
- Course à pied, randonnée, vélo 10€
- Watacha (année) 10€ - Watacha (journée) 2€

- Accepte les statuts des Familles Rurales de Pontavert (obligatoirement)** (statut disponible sur demande)
- Autorise** la prise de photo et sa diffusion sur le site (<https://www.familles-rurales-pontavert.com/>) ou le facebook
- Accepte** que les informations saisies soient exploitées pour les finalités décrites ci-dessous.

Conditions d'utilisation de vos données personnelles : En vous inscrivant, vous acceptez que l'association Familles Rurales de Pontavert mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services. En l'occurrence, vous autorisez l'association Familles Rurales de Pontavert à communiquer occasionnellement avec vous si elle le juge opportun afin de vous informer de ses dernières actualités, ses actions via les coordonnées collectées dans ce formulaire. Afin de protéger la confidentialité de vos données, l'association Familles Rurales de Pontavert s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles.

Je, soussigné (tuteur légal si mineur), déclare exacte les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'animateur ou les Familles Rurales de Pontavert à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

L'accompagnement de l'enfant par une tierce personne âgée d'au moins 14 ans est exigé tant ce qui concerne la dépose de l'enfant que la restitution de celui-ci à la fin de l'activité.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas d'activités pendant les vacances scolaires.

Veillez remplir et nous retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre des Familles Rurales de Pontavert ainsi qu'un certificat médical d'aptitude au sport de moins de 3 ans.

Fait à _____, le ____ / ____ / 202

Signature

N.B. : Si vous souhaitez recevoir une facture acquittée- Ce document doit être émis au nom de :

Nom de la société :

Nom de la personne : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ce document doit être envoyé à :

Nom de la société :

Nom de la personne : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :